



Motion du Conseil d'Administration relative à la Dotation Globale Horaire de la rentrée 2012-2013

Les élus Snes-Fsu des personnels enseignants et d'éducation, les élus FCPE des parents d'élèves au conseil d'administration du collège Blaise Pascal de Viarmes constatent que pour la quatrième année consécutive, le collège Blaise Pascal voit sa dotation horaire de départ rognée pour participer à l'effort collectif de réduction des dépenses publiques de l'Etat. Ils refusent la dégradation des conditions d'études et de travail résultant de la politique éducative du gouvernement et s'opposent à l'enveloppe de moyens attribués à notre établissement pour la rentrée 2012.

Alors qu'en 2009 nous disposions de 757,50 heures (712 heures poste et 45.5 HSA), la dotation qui nous est proposée ne sera plus que de 700 heures (649 heures poste et 51 HSA). Une perte de 57,50 heures d'enseignements (- 63 heures poste et + 5,5 HSA) alors que les effectifs d'élèves accueillis au collège sont constants (entre 630 et 645).

Et pourtant, on demande à notre établissement de faire aussi bien, de prendre en compte les difficultés des élèves en individualisant leur prise en charge tout en réduisant le nombre de classes qui passeraient à 23 divisions en se fondant sur des prévisions d'élèves en 6^{ème} et en 3^{ème} qui sont erronées et sous-évaluées : il manque encore une quinzaine d'élèves sur ces deux niveaux !

Nous avons déjà connu cette situation en 2008-2009 lorsque nous avons été obligés de réclamer la création d'une classe supplémentaire à la fin du mois de septembre pour éviter aux élèves de 5^{ème} de travailler à plus de 30 par classe. Cette rentrée perturbée avait été à la fois source de tensions et de perturbations pour les élèves du niveau concerné et les parents mais aussi pour les professeurs qui avaient été reçus en audience à l'Inspection Académique et qui devaient réorganiser leur emploi du temps. Tout cela pour assumer une gestion purement comptable de l'Education !

Venons-en au projet de répartition.

Pour la troisième année consécutive, on nous propose de supprimer le poste d'un collègue : après celui de S.V.T. il ya deux ans, celui de lettres modernes l'an dernier, c'est un poste d'anglais qui disparaîtrait.

Sur quoi se fonde ce choix ? Certainement pas sur des raisons pédagogiques, ni sur des raisons de réussite éducative de nos élèves à qui on promet de plus en plus de gérer leurs difficultés hors de la classe. Seuls les paramètres comptables du budget prévalent : on réduit le nombre d'heures poste tout en augmentant le nombre d'H.S.A. car cela permet de faire des économies. Cela dégrade surtout les conditions d'exercice des professeurs qui se retrouvent avec davantage d'élèves par classe. Et que dire de ceux qui se retrouvent « à cheval sur plusieurs établissements » et qui ne sont plus en capacité de s'investir pleinement dans le projet de l'établissement : ce sont cette année 7 collègues qui connaissent cette situation, 7 sur 41 soit 17 % de l'effectif enseignants du collège Blaise Pascal. Nous tenons à signaler que d'ores et déjà, 38 collègues font état de leur refus d'accepter plus d'une heure supplémentaire à la rentrée prochaine.

Nous estimons les besoins réels de notre établissement à 728 heures. Cela permettrait de créer la division de 6^{ème} dès maintenant alors que l'Inspection Académique sait qu'elle sera indispensable à la rentrée.

C'est pourquoi les élus Snes-Fsu des personnels enseignants et d'éducation, les élus FCPE des parents d'élèves au conseil d'administration du collège Blaise Pascal de Viarmes votent contre la répartition des moyens proposée et soumettent au vote l'adoption de cette motion demandant des moyens supplémentaires.